

L'Aduc remet 6 000 euros aux sauveteurs

Dernièrement, les membres de l'Association de défense des usagers des Capellans (Aduc) ont fait un don de 6000 € à la Société nationale des sauveteurs en mer (SNSM) de Saint-Cyprien.

L'Aduc a été créée en 2005 à l'initiative de M. Aviron afin de s'opposer à la disparition du pont tournant envisagée par la municipalité de l'époque. Ainsi, plus de 600 opposants au projet avaient été mobilisés. Leur mobilisation leur avait permis d'avoir gain de cause.

Douze ans après, le pont tournant est toujours là. Le fondateur M. Aviron a transmis le flambeau à Luc Beroud, puis à Jacques Vanhaesbroucke et les intérêts des résidents ont continué à être défendus. Sans président depuis plus d'un an et avec seulement une cinquantaine de fidèles, la dissolution de l'association a été décidée en assemblée extraordinaire en août 2017. Sur proposition de la secrétaire générale, retenue à l'unanimité par les adhérents, les disponibilités restantes s'élevant à 6 000 euros ont été remises à la SNSM de Saint-Cyprien, en



présence de Marie-Thérèse Nègre, adjointe en charge des associations et de Serge Pallarès, président de la station SNSM. Marie-Thérèse Nègre a souligné la générosité de ce geste, ainsi que le dévouement des bénévoles de la SNSM pour sauver la vie des autres. Serge Pallarès a souligné que cet important don sera utilisé pour l'achat d'un câble de remorquage pour tracter, en toute sécurité, des bateaux de fort tonnage et par gros temps.

A. L.

Les adhérents de l'Aduc ont remis un chèque de 6 000 euros à la SNSM.

Les échos du Football-club Saint-Cyprien

Dernièrement, les U17 féminines se sont inclinées face à Ille-sur-Têt, 0-2. L'équipe D2 a perdu 3-1 contre Villelongue-de-la-Salanque et l'équipe D1 a battu l'équipe de Thuir, 1-2.

Demain samedi, les U17 fé-

minines reçoivent dans le cadre de la coupe du Roussillon le Pollestres FC au stade des Capellans.

Et dimanche, la D2 reçoit Théza-Alénia à 15 h au stade Gaston-Godail et la D1 joue contre Cabestany OC à 15 h.